

BLAGNAC, QUESTIONS D'HISTOIRE

Naudin : la résistance d'un moulin

La comtesse Compans

Le Groupe Dor

L'eau potable, éternel problème



Le moulin de Naudin en 1989 (photo A. Molin)

L'EAU POTABLE, ÉTERNEL PROBLÈME

La remarque de Michel Taillefer ¹ a propos de Toulouse sous l'Ancien Régime peut s'appliquer à Blagnac : « baignée par un grand fleuve, elle manque d'eau ou du moins d'eau potable ».

Pourtant de terrasses en terrasses, témoins des anciens lits de la Garonne, les sources abondent mais encore faut-il les canaliser pour les conduire au village. La plupart des jardins possède un puits mais bien souvent la saison estivale le voit se tarir.

Au cours du XIX^e siècle, le manque d'eau se fait de plus en plus sentir dans la partie agglomérée de Blagnac surplombant la Garonne et enserrant l'église .

L'eau des fontaines de Saint-Exupère et de la Foncouverte dite aussi des « trois cannelles », très appréciées depuis fort longtemps, ne suffisent plus.

L'idée « d'hygiène et de santé publique » faisant son chemin des puits à pompe vont être installés pour tous et à partir de 1887 « la corvée de l'eau » va peu à peu disparaître avec le premier château d'eau et les premiers robinets dans les cuisines.

LES POINTS D'EAU NATURELS

LES SOURCES

Le relief blagnacais favorise leur apparition. Nombreuses le long des chemins caillouteux, terreux, sillonnés d'ornières elles ont fait jusque dans les années 1920-1930, la joie des enfants, armés d'un simple bâton.

Aujourd'hui encore, malgré bitume et béton, elles permettent à de nombreux Blagnacais d'arroser leur jardin ou bien, enfin libres, sortant tout à coup d'un talus herbeux, leurs eaux forment un ruisseaulet ou presque un marécage comme derrière le « château d'Uzou ».

En ce début du XIX^e siècle certaines sont déjà « domestiquées ».

- A Malard

Les plus connues par les textes et les plans se situent au « carrefour de Malard », lieu-dit autrefois « Fontenilles » justement à cause de leur abondance.

Ces sources ont la particularité d'être privées. En effet, Isabeau de Voisins,



Au carrefour de Malard, la source des «Soeurs» fait entendre son murmure.

épouse de François de Malard ², gouverneur du château de Penne en Albigeois, vend en 1648 sa part de la baronnie aux d'Aldéguier. Ceux-ci, comme l'a déjà raconté Jeannette Weidknet dans notre revue, construisent le château et l'alimentent en eau potable avec les sources de Malard. Après bien des événements, les Trappistines, en 1851, prennent possession non seulement du château, transformé depuis en monastère, mais aussi des « eaux de Malard » qui descendent dans des canalisations en briques dites violettes le long d'un étroit chemin privé. Celui-ci, élargi, devenu public après la Seconde Guerre Mondiale sous l'appellation « chemin des Sœurs » reste, par ces conduites d'eau enfouies sous terre, attaché à l'histoire.

- A Carrière

Cette source, située sur un terrain communal face au château dit de Carrière, à l'inverse de la précédente sert à « l'usage du public » et rend « de grands services aux habitants de ce quartier » éloigné du village.

Plan du XVIII^e siècle redessiné
par Pierre Weidknet



Elle serait restée une simple notation sur le plan du XVIII^e siècle si l'usurpation perpétrée par le Baron de Gary, propriétaire du château, n'avait causé, pendant des années, des démêlés et des protestations inscrits dans les délibérations municipales.

Ainsi donc en 1822, la commune vend un lopin de terre communal au Baron. Sur ce terrain « existe une source qui alimente un petit bassin fermé avec un cadre en bois... réservé pour le service public ».

L'acte passé chez Me Gaillard, notaire à Blagnac, stipule que l'acquéreur doit laisser « un passage libre pour arriver à une croix placée sur la partie la plus élevée du terrain concédé » et surtout établir « à ses frais un nouveau bassin près du chemin public qui longe la maison d'Exupère Dadé » et y conduire l'eau de la source « au moyen d'une rigole ».

Mais quelques années après le Baron de Gary s'approprie le bassin destiné au public, détourne une grande partie des eaux à son profit et, pour les habitants du quartier, fait construire un autre bassin presque toujours à sec.

Au fil des ans le paysage se modifie surtout après le démantèlement du domaine à partir des années 1830 et la démolition du château vers 1850.

En 1885, la «source de Carrière» appartient à M. Supéry. Mais la situation ne s'arrange pas pour autant. La rigole n'existe plus, un conduit souterrain qui alimente une auge de pierre la remplace. De là, les eaux auraient dû se déverser dans le réservoir public. Mais en réalité, elles le laissent vide car un tuyau de plomb partant du bas de cet auge les amène vers le fond de la propriété de M. Supéry.

Aussi, après une soixantaine d'années de chamailleries stériles, le maire Félix Debax et les conseillers municipaux décident qu'il est « plus sage et plus économique » de vendre le réservoir à M. Supéry « plutôt que d'intenter un procès ». Dans la séance du 10 août 1885, ils prévoient d'employer l'argent de la vente « à la construction d'un bassin à la source dite de la vache³ ... ainsi les Blagnacais ne pourront blâmer l'assemblée communale qui leur remplace un réservoir sans eau par un dans lequel ils pourront en trouver ».

L'affaire trouve là sa conclusion et « la source de Carrière » entre dans l'oubli...

LES FONTAINES

Près du village, deux fontaines servent aux besoins des habitants qui font même appel à Dieu pour qu'elles ne tarissent pas. D'après les registres paroissiaux, dès le XVII^e siècle, le jour du Samedi Saint, veille de Pâques, le prêtre venait les bénir.

- La Fontcouverte

En suivant la pente, les eaux convergent vers cette fontaine située en face du presbytère. Propriété communale, elle a toutefois alimenté, avant la Révolution, les viviers du Baron d'Amieu et ensuite, le lavoir, encore visible, construit par Bernard Marquet dès qu'il fit l'acquisition de ce domaine en 1798.

A l'origine, d'après son nom, cette fontaine devait être protégée par un bâtiment couvert. On peut voir encore une espèce de fenêtre au grillage rouillé et deux arcs de cercle en briques qui peut-être soutenaient un toit. Cette configuration rappelle le plan de la fontaine de Bûches page 29.

L'administration municipale veille à sa conservation par des réparations fréquentes et à sa propreté pour le bien des habitants. En août 1838, la commune la nettoie et dépense 44,50 francs car « quelque malveillant y a jeté des



La fontaine des «trois cannelles» : elle coule toujours...

ordures». Cet exemple trouvé dans une délibération a dû se renouveler en d'autres occasions !...

Plus connue de nos Aînés sous l'appellation des « trois cannelles », elle servait encore il y a une quarantaine d'années. Les Blagnacais de cette époque, comme autrefois, venaient de loin recueillir, après avoir descendu la quinzaine de marches, son eau pure et fraîche particulièrement appréciée pour étancher la soif en été.

Aujourd'hui, délaissée depuis les années soixante durant lesquelles s'est généralisé l'emploi des pesticides et herbicides, elle coule toujours sur les cailloux verdissants.

- La fontaine de Saint-Exupère

Cette fontaine autrefois publique se cache actuellement dans une propriété privée.

L'abbé Philippe Massot dans son livre sur Saint-Exupère écrit en 1887, la situe « à droite de la route, avant de gravir la petite pente qui conduit à l'église Saint-Exupère ».

D'après lui « au-dessus de la porte du réservoir » on pouvait voir «une grossière représentation du Saint Evêque Exupère ».

Il indique aussi que « les anciens » prêtaient des valeurs thérapeutiques à ses eaux «mêlées à quelque peu de la poussière prise du tombeau du grand Evêque» car « elles avaient très souvent guéri les malades dévorés par la fièvre».

Cet abbé relate un « incident » qui a dû avoir un grand retentissement à son époque, mais que nous n'aurions peut-être pas mentionné s'il n'apportait des renseignements sur la population, le «climat» politique et la personnalité du maire, Félix Debax. En 1884, Louis Trapé, propriétaire riverain, veut acheter la fontaine à la commune. La municipalité ne s'y oppose pas, bien au contraire, car la source semble se tarir. Devant les protestations des Blagnacais, elle ajourne la vente.

« Nos édiles » écrit l'abbé Massot «n'avaient pas soupçonné que les vieux souvenirs valent quelquefois plus que les espérances ». Par



Ce qui reste de la fontaine de Saint-Exupère.

contre dans la séance du 13 juin 1885, Félix Debax pense que « les protestataires ont un sentiment de parti pris et peut-être d'opposition politique » et qu'ils représentent une infime minorité de Blagnacais. Pour le démontrer, il nous « offre » des chiffres précieux : « la commune présente 1909 habitants et 601 électeurs inscrits, l'immense majorité soit 516 électeurs inscrits ne protestant pas, acceptent sûrement la décision du conseil municipal » concernant la vente en question.

Belle illustration du dicton « qui ne dit mot, consent » !

Le tarissement de cette fontaine est, à certaines périodes du moins, une réalité puisqu'en 1864, il a fallu rembourser le « Sieur Dadé fermier » d'une annuité s'élevant à 16,50 francs.

Le lavoir de cette fontaine est baillé par la commune au plus offrant. En octobre 1845, le cahier des charges pour « la mise en ferme du lavoir de la fontaine communale qui est adhérente au chemin allant à Saint-Exupère » en donne la description.

« Ce lavoir se compose seulement du second bassin, dans lequel découlent les eaux provenant de cette fontaine qui doit avoir six mètres de long... La commune se réserve le premier bassin extérieur où la cannelle de la fontaine verse de l'eau, lequel est séparé du second bassin au moyen d'une planche placée en travers vers le nord à un mètre de distance de la cannelle. La commune se réserve également que les habitants et tous les autres, pourront faire usage de la fontaine et dudit premier bassin pour y prendre l'eau nécessaire pour les alimenter ainsi que pour y abreuver les bestiaux... »

De nos jours, il est bien difficile d'imaginer l'animation de ce lieu tout à la fois lavoir, fontaine et abreuvoir !

Il faut entrer dans un parc privé pour dénicher les maigres vestiges de « ce monument » : un simple trou dans un mur au pied duquel prend naissance une sorte de ruisseau à la surface parsemée de lentilles d'eau. D'après le témoignage de nos Aînés, coulant abondamment, ce ruisseau se prolongeait vers le chemin Barriou, arrosait une cressonnière et à travers ce qui n'était que des champs, rejoignait la Garonne en suivant approximativement le tracé de la rue Paul Valéry

LES PUITES

En dehors de ces fontaines, les Blagnacais se procurent de l'eau place d'Armes (place des Passementiers actuelle) au puits communal qui sera « mécanisé » dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ou bien dans leurs propres puits munis soit du système « à tourniquet » soit de « pompes à balancier ou à chapelet ».

Dans les transactions, la présence d'un puits augmente considérablement la valeur d'un terrain.

Mais il y a les « bons » et les « mauvais » puits, ceux qui ne tarissent pas, même par temps de sécheresse et les autres.

Dans le village de Blagnac, le manque d'eau se fait naturellement sentir en été. Dans ce cas, selon la remarque de Félix Debax « on était obligé d'aller chercher l'eau à la Garonne, en temps d'épidémie c'était une calamité publique ; en cas d'incendie, des désastres épouvantables pouvaient surgir ; aucun principe d'hygiène n'étant observé faute d'eau, ni arrosages des rues, ni nettoyages et propreté des maisons, la santé publique courrait de grands dangers... ».

La peur des incendies et peu à peu l'idée d'hygiène entraînent les municipalités « soucieuses des intérêts de la commune » à rechercher les moyens de fournir de l'eau aux habitants qui en manquent.

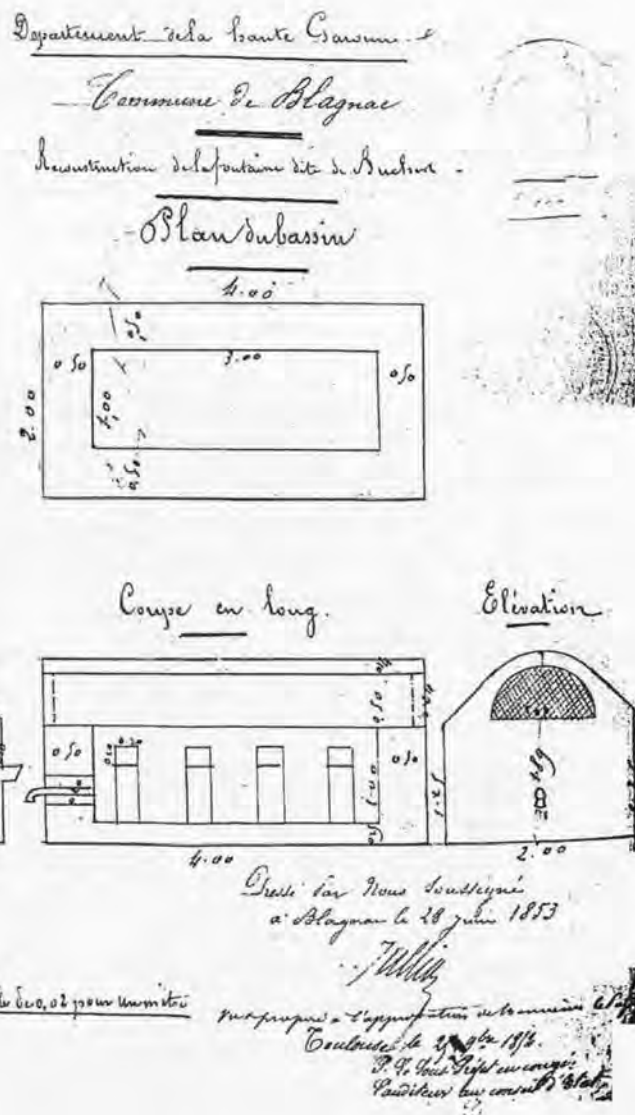
LES PREMIERES REALISATIONS

En 1845, l'équipe municipale décide de rechercher des sources nouvelles pour alimenter le village.



Pompe à chapelet (coll. J.-L. Rocolle)

FOUILLES A BUCHES



Les conseillers municipaux veulent établir des fontaines dans le village qui «seraient alimentées par les eaux des sources conduites à l'aide de tuyaux ».

Dès 1845, ils font entreprendre des recherches dans la partie haute de Blagnac : le quartier de Bûches. Un crédit de 50 francs est ouvert pour ces « frais de fouilles » faites sur « l'aile gauche du chemin de la tuilerie près Bûches ». (à l'intersection de la rue des Mines et de la rue de Bûches).

Des sources sont bien trouvées, mais des questions se posent : sont-elles en « quantité suffisante », y-a-t-il « facilité à [les] conduire dans le village » et enfin est-ce que « les ressources de la commune lui permettront de se livrer à la dépense qu'entraîne l'établissement des dites fontaines » ?

Une commission composée de MM. Gaillard, Hérisson et Bézard est chargée, en septembre 1846 de « s'occuper sans retard de la solution de ces trois questions ».

Son rapporteur, M. Gaillard, répond par l'affirmative, mais la dépense de 15000 francs est jugée trop élevée par la majorité des conseillers. Le projet est abandonné.

Le « grand fossé » pratiqué sur le chemin est comblé car « les terres et les graviers encombrant » la voie publique qui « ne peut rester dans l'état ».

Les eaux s'écoulent dans un réservoir non bâti qui sera aménagé en une véritable fontaine huit ans plus tard.

En effet, la municipalité conduite par le maire, Jean Rocolle décide dès 1853 cette construction dont le devis s'élève à 200 francs. Les travaux mis en adjudication sont confiés en décembre 1854 à Ambroise Rocolle, maçon-charpentier à Blagnac qui a accordé une remise de 2 francs. (voir plan ci-contre)

Les eaux se déverseront dans un bassin en maçonnerie de béton fait de « sable et de graviers de Garonne parfaitement purgés et lavés », par quatre ouvertures percées dans le mur situé du côté des sources. Du côté aval « un robinet à jet permanent » sera scellé dans « une pierre de taille carrée ». Une « voûte en plein cintre » construite « en briques dites violettes » recouvrira le tout. Un « treillage en fil de fer forgé » fermera les extrémités.

A l'achèvement de cette belle fontaine-lavoir, des puits à pompe fonctionnent dans le village.

LES PUIITS À POMPE

En 1848, forçant la nature trop parcimonieuse en eau potable, « cette chose essentielle à la santé et à la vie », le maire, Bertrand Lavigne, décide avec l'ac-

cord du conseil municipal d'entreprendre le creusement de puits à pompe dans le village. Il veut procurer cette « eau potable aux habitants qui en manqueraient si les quelques particuliers qui en ont leur refusaient l'entrée ».

- Place de l'Oratoire et Place du Charron

Deux puits semblent suffisants pour les besoins de la population du village. Les recherches s'effectuent sur la « place de l'Oratoire », une sorte de grand espace sur le boulevard face à l'église, et sur la « place du Charron », l'actuelle



Puits à pompe place du Charron près de la rue de la Croix-Blanche (coll. L. Lapouge)

« place Jeanne Hérisson ».

Par souci d'économie les ouvrages « sont exécutés par voie de régie sous la surveillance de M. le Maire et les matériaux pris parmi ceux que la commune a en disponibilité ».

La dépense pour les pompes aspirantes avec borne fontaine en fonte, leur mise en place, la construction des deux puits s'élève à 400 francs.

Le puits à pompe place de l'Oratoire ne pose aucun problème. Les premiers coups de pioche révèlent la présence d'une source. Par contre celui de la place du Charron présente de nombreuses

difficultés. Avant de trouver de l'eau en abondance et de bonne qualité « quatre puits ont dû être creusés en vain et une tranchée de trente mètres a dû être ouverte au travers de la place ».

En mai 1849, devant ces travaux plus longs et plus compliqués que prévu, Bertrand Lavigne fait part aux conseillers municipaux de ses hésitations à les poursuivre. Mais, en même temps, persuadé de leur utilité, il demande à l'assemblée de bien vouloir lui allouer un crédit supplémentaire de 450 francs destiné « à la construction définitive de ces puits et pompes ainsi qu'à celle d'un petit monument » pour « couronner » cette œuvre.

Les conseillers le lui accordent car ils considèrent que « l'eau manque au village, que ses habitants en seront entièrement privés le jour où il plaira à deux ou trois propriétaires qui ont les bons puits de fermer leur porte... que ces puits étant urgents... on ne doit point dès lors reculer devant les frais qu'ils peuvent nécessiter au point de vue de l'utilité comme de l'embellissement ».

Déjà l'environnement compte pour les Blagnacais qui n'hésitent pas, sous l'impulsion de leur maire, à ajouter une touche artistique à ces fontaines si utiles. Les photographies, même de médiocre qualité, montrent qu'elles contribuaient grandement à l'ornementation du village.

Aujourd'hui, dans un style totalement différent, la fontaine de la place Jean-Louis Puig, la pièce d'eau d'Odysud ou le modeste bassin du Ritouret ont la même vocation : embellir la ville.

La construction de ces puits à pompe va dans le sens d'un réel progrès en permettant à tous les habitants du village d'avoir de l'eau potable en toute saison. Malheureusement, très vite ces puits nécessiteront des réparations, (surtout celui de la place du Charron qui décidément ne cesse de causer des problèmes) et s'avèreront insuffisants.

Dès 1853, le piedestal « en terre cuite » établi pour recevoir la pompe de la place du Charron « se trouve tellement dégradé dans sa base... qu'un plus long service entraînerait la chute ». En plus « la pompe placée à l'intérieur... est engorgée et les efforts provoqués par les habitants pour la dégager ont tellement forcé le mouvement d'aspiration que pour la rétablir dans son état mouvant, il faut l'enlever totalement afin de la dégager de toutes les matières qui s'y trouvent attachées... »

Pour « éviter à l'avenir de pareils inconvénients », la municipalité présidée par



Puits à pompe (contre l'épicerie Baccalerie aujourd'hui bureau de tabac)
place de l'Oratoire à moitié caché par les chevaux (coll. J-L. Rocolle)

le maire Jean Rocolle, décide la démolition du piedestal et sa reconstruction avec « des briques blanches de Bouloc et de la pierre de Carcassonne... » ajoutées aux matériaux existants. Ces travaux s'élevant à 156,73 francs permettent de placer convenablement la pompe afin de faciliter les réparations futures. M. Delpy, mécanicien-fondeur de Toulouse en effectue déjà en février 1859.

En 1862, des Blagnacais se plaignent du manque d'eau de cette même pompe causé « non par suite de la sécheresse, mais par la mauvaise construction du conduit qui verse l'eau de la source dans le réservoir du puits ». Ils demandent au maire de remédier à cet état de choses « car on ne peut laisser la plus grande partie de la population de l'ancien village où les puits ne donnent qu'une eau insalubre, sans leur donner de l'eau potable... »

La lecture des délibérations suivantes montre qu'ils ont été entendus.

Le puits à pompe de la place de l'Oratoire ne provoque aucune réclamation. Seul, Hilaire Baccalerie, l'épicier, qui le jouxte, déplore la souillure du piedestal causée par « les gens qui urinent... et déposent des immondices et des matières fécales ».

Au frais de réparation de la pompe s'ajoute l'entretien des fontaines ou des puits existants. En 1850, M. Dejean, ferblantier à Toulouse, répare le point d'eau

de l'abattoir. En 1858, il faut « reconstruire le puits du jardin de la mairie (rue du Vieux Blagnac) qui a croulé dans ses fondations ».

Ce ne sont là que quelques exemples...

- Nouveaux puits à pompe

Dès 1859, les deux puits à pompe qui rendent de grands services à la population sont insuffisants surtout au moment des grosses chaleurs.

En 1862, 1866, 1867 les municipalités font creuser des tranchées dans le village autour des puits et des fontaines pour rechercher des sources capables de fournir « un volume d'eau plus considérable ». En 1870, la commune dispose d'un excédent de 1770 francs. Les conseillers municipaux veulent les employer à cette « quête de l'eau ». Mais le Préfet les désapprouve et leur conseille « de consacrer cette somme à l'achèvement de la mairie-école ».

Ils obtempèrent bien sûr mais demandent une aide départementale. Ils se disent dans l'embarras et « cet embarras serait autrement sérieux si un incendie venait à éclater, attendu que les habitants les plus dévoués ne pourraient le combattre qu'en puisant de l'eau dans le fleuve de la Garonne qui se trouve au moins à 600 mètres des habitations agglomérées ».

En 1859, un troisième puits à pompe est installé près de l'habitation du Sieur Thièrè dit Barthès, c'est-à-dire le café qui fait encore coin avec l'avenue Firmin-Pons et la rue Bacquié-Fonade.

En mai 1866, 500 francs sont affectés à la mise en place d'une pompe sur la place du Puits (ancienne place d'Armes, l'actuelle place des Passementiers).

En novembre 1871, l'établissement d'un puits à pompe dans l'île de l'Arignée à côté de la culée du pont en briques, qui relie cette propriété communale au village est décidé pour pallier « à la pénurie d'eau potable qui se fait sentir dans presque toute la localité ».

Dans la séance du 28 juin 1874, Prosper Ferradou, maire, fait remarquer aux conseillers municipaux qu'« il existe dans le village six puits avec des pompes destinés à donner à la population l'eau nécessaire à leurs besoins, que ces fontaines sont toutes situées au levant de la promenade et qu'il n'en existe aucune à l'aspect du couchant. Cette partie du village a été oubliée et sans les puits du jardin de M. l'instituteur et celui de M. Jean Lavigne, les habitants de ces quartiers seraient contraints d'aller au loin chercher de l'eau ».

Aussi il a l'honneur « de proposer de décider qu'un puits sera construit sur la

place de la Mairie ». Mais il reconnaît que « le mauvais état des finances ne permet pas de faire cette dépense » et cependant dit-il « il faut donner satisfaction à un quartier qui devient le centre du village ».

Il ajoute « Dans ces circonstances, je viens vous prier de m'autoriser à faire cette construction à mes frais, en me permettant d'utiliser quelques matériaux pris à l'entour de la maison acquise de M. Lavigne cadet et qui appartiennent à la commune. Si vous voulez bien m'accorder cette autorisation, je prends l'engagement de construire à mes frais dans le local ci-dessus désigné un puits avec une pompe... qui sera en même temps un ornement et une ressource d'un prix incomparable pour tout le quartier presque totalement privé d'eau ».

De l'argent, de l'eau : la générosité de Prosper Ferradou égale celle de l'instituteur et de Jean Lavigne !

La réaction des conseillers se devine, ils acceptent « avec reconnaissance ». Satisfaits « que l'établissement de ce puits qui sera comme le complément des travaux déjà exécutés et de ceux en voie d'exécution pour l'embellissement de la place, n'entraînera la commune dans aucun frais », ils prient M. le maire « d'agréer leurs sincères remerciements pour cette nouvelle preuve de sa bonté, de sa générosité et de son dévouement ».

A leur tour, les habitants du quartier de la nouvelle mairie devenu le centre nouveau ⁴ du village bénéficient d'un puits à pompe.

Le manque d'eau potable, question capitale même de nos jours, a préoccupé les municipalités successives de ce XIX^e siècle qui essaient en vain de trouver le moyen d'y remédier.

VERS LE PROGRES

Nous voici arrivés aux années 1880 et à la municipalité conduite par Félix Debax.

Le 10 novembre 1884 « dans l'intérêt général pour les besoins de tous et au nom de l'hygiène et de la santé », une commission présidée par le maire et composée de MM. Bessière, Rivet et Bonnel est chargée d'étudier la question de la distribution des eaux dans la commune avec l'aide de M. Victor Galinier, Ingénieur civil.

Il est vraiment urgent, en effet, de solutionner le problème du manque d'eau potable « par suite de l'augmentation de la population urbaine et des besoins

nouveaux que le progrès et les règles d'une hygiène mieux entendue et mieux comprise entraînent avec eux ». A la pénurie d'eau s'ajoute sa mauvaise qualité car « elle sort des couches marneuses dont est composé le sous-sol de la commune... et les puits sont disposés de telle sorte qu'il est impossible d'éviter l'infiltration continuelle des eaux ménagères, des eaux pluviales chargées de tous les acides, de tous les ferments des détritiques qu'elles rencontrent... »

Ecologistes avant l'heure, les Blagnacais de 1884 qualifient cette situation de « fâcheuse » !

Ils se lancent dans l'aventure du progrès et projettent l'édification d'un château d'eau qui assurera « la distribution d'eau potable et filtrée dans tout le village... ».

(Sera continué)

Suzanne BERET

SOURCES

- Archives municipales de Blagnac

Série D : 1D15 à 1D26

3D24

Série G : 1G3

Série L : 2L1

Série M : 1M13 – 1M14 – 1M17

Série O : 1066-1067-1068

- Témoignages de Messieurs J. Capelle, J. Moncamp, J-L Rocolle que je remercie infiniment.

BIBLIOGRAPHIE

MASSOT (Philippe) « Saint-Exupère, évêque de Toulouse et Patron de Blagnac », imprimerie catholique, Toulouse, 1887.

¹ « Vivre à Toulouse sous l'Ancien Régime ». Ed. Perrin, 2000.

² Ce personnage a donné son nom à la rue où se trouvait sa résidence.

³ Nous ne savons pas situer cette source, si des Blagnacais peuvent nous renseigner, nous les en remercions à l'avance.

⁴ Voir à ce sujet l'article de Pierre Weidknet dans le n° 19 de notre revue.